

The background of the slide is a light blue sky with several white birds in flight, scattered across the frame. The birds are in various stages of flight, some with wings spread wide, others with wings tucked. The overall effect is a sense of movement and freedom.

Comment promouvoir les Logiciels Libres ?

Thomas Petazzoni

Membre du Conseil d'Administration de l'April

Samedi 16 Février 2008

Intervenant

- Thomas Petazzoni
 - Ingénieur formateur/consultant Linux embarqué, société Free-Electrons
 - impliqué dans la communauté du Logiciel Libre
 - co-fondateur et président de Toulibre, une association de promotion des Logiciels Libres de Toulouse
 - membre du CA de l'APRIL, l'association nationale de référence pour la promotion et la défense du Logiciel Libre
 - animateur de l'Agenda du Libre
 - rédaction d'articles, documents et nombreuses interventions autour du Logiciel Libre



Fondamentaux

- Connaître les principes de base des Logiciels Libres
 - Les quatre libertés fondamentales
 - Fonctionnement des deux grandes catégories de licences libres (copyleft et non-copyleft)
- Adapter les arguments à son interlocuteur
 - Nombreux arguments pour le Libre
 - Selon le rôle de l'interlocuteur (particulier, entreprise, collectivité, élu)
 - Selon la « sensibilité »
- Ne pas « survendre »
 - Rester honnête sur ce qu'est le Libre pour ne pas décevoir

Argument 1

- S'équiper légalement et à faible coût
- Éviter la copie illégale de logiciels
- Un argument qui porte souvent auprès de tous les publics
- Se méfier des confusions
 - Libre = gratuit
 - Libre = freeware
- Même si il y a de meilleures raisons pour passer au Libre, ne pas négliger cet argument comme « déclencheur »

Argument 2

- Réduction de la fracture numérique
- Faible coût
- Facilité de diffusion grâce au régime juridique de distribution des Logiciels Libres
 - N'importe quelle collectivité, école peut faire des copies et en distribuer aux usagers ou aux élèves
- Peut porter auprès
 - Des élus
 - Des personnes sensibles aux problématiques des pays en voie de développement

Argument 3

- Indépendance
- De l'entreprise utilisatrice par rapport à son fournisseur de logiciel
- Des données par rapport au logiciel
 - Formats et standards ouverts
 - Le fait qu'un seul logiciel ne puisse lire les données n'est pas lié à une contrainte technique, mais seulement commerciale
 - Pas de tentative de verrouillage de l'utilisateur par l'enfermement des données dans des formats fermés
- Outil de souveraineté et de politique industrielle

Argument 4

- Sécurité
- Disponibilité du code source, transparence du fonctionnement du logiciel
- Permet d'auditer l'absence de failles de sécurité
 - Une sécurité convenable repose sur des algorithmes connus avec une implémentation auditée, pas sur le secret
- Permet de valider l'absence de fonctionnalités néfastes (backdoors, transmissions d'informations...), respect de la vie privée
- Attention à ne pas « mentir » sur les virus

Argument 5

- Stabilité
- Utilisé depuis > 15 ans dans l'infrastructure d'Internet et l'infrastructure réseau des entreprises
- Exemples marquants
 - > 50% des serveurs Web avec Apache, donc quiconque surfe sur le Web a déjà utilisé du LL
 - Moteur de recherche Google, centaines de milliers d'ordinateurs sous GNU/Linux
- Attention à rester honnête : il y a aussi des Logiciels Libres de piètre qualité

Argument 6

- Adaptation et personnalisation
- Pas de verrouillage par un éditeur des évolutions du logiciel
 - Une fonction manque, elle peut être ajoutée
 - Liberté de « forker »
 - Ex: portabilité
- Pour une entreprise, administration, SSII, les LLs = briques de base pour construire un SI
 - Pas besoin de tout écrire « from scratch »
 - Maîtrise totale sur les briques non développées, adaptation, optimisation, personnalisation possibles

Argument 7

- Localisation
- Diversité linguistique
 - Projet Translate.org.za en Afrique du Sud, 11 langues officielles
- Des volontaires peuvent traduire
- Pas besoin de « marché » économiquement viable

Argument 8

- Point de vue économique
- Le logiciel est un bien non-rival
- La première copie coûte cher à développer, mais ensuite, duplication à l'infini
- Besoin de créer une rareté artificielle, le modèle économique du propriétaire ne correspond pas à la réalité du travail réalisé
- « Un Logiciel Libre est gratuit une fois qu'il est payé » - François Elie

Argument 9

- Partage des connaissances, constitution d'un bien commun
- S'oppose à une tendance à la privatisation de la connaissance (extension de la brevetabilité, du droit d'auteur, de la protection...)
- Mécanisme du *copyleft* pour empêcher l'appropriation
- Citation UNESCO

Argument 9 (bis)

« L'Unesco a toujours encouragé l'extension et la diffusion de la connaissance et reconnaît que dans le domaine du logiciel, le logiciel libre **diffuse cette connaissance** d'une manière que le logiciel propriétaire ne permet pas.

L'Unesco reconnaît aussi que le développement du logiciel libre encourage la **solidarité**, la **coopération** et le **travail communautaire** entre les développeurs et les utilisateurs de nouvelles technologies. »

Abdul Waheed Khan, du département communication et information de l'Unesco, 2002

Argument 10

- Informatique prend une part de plus en plus grande dans la vie quotidienne
- Liberté d'expression
- Liberté de la presse
- Liées à la liberté informatique ?
- Les Logiciels Libres sont un enjeu de société
 - Pas les mêmes problématiques de transparence qu'avec un mixer ou une voiture
- Citation Stallman

Argument 10

« Toutes les libertés dépendent de la liberté informatique, elle n'est pas plus importante que les autres libertés fondamentales, mais, au fur et à mesure que les pratiques de la vie basculent sur l'ordinateur, on en aura besoin pour maintenir les autres libertés »

Richard Stallman

Argument 11

- Développement des pays du Sud, de régions défavorisées
- Constitution de compétences locales pour les services autour de l'informatique
 - Support
 - Maintenance
 - Personnalisation
- Exemple de l'Extramadure en Espagne
 - Développement en local d'une version adaptée de Debian
 - Installation dans toutes les écoles, puis les administrations

Argument 12

- Transformation de la relation utilisateur – créateur
- Dans le monde propriétaire, relation de simple consommateur
- Dans le monde libre, possibilité d'aller plus loin, de devenir *consommacteur*
- Possibilité d'agir sur le devenir de l'outil

Argument 13

- Un défi lancé il y a ~25 ans
- Concurrence aujourd'hui les produits des plus grosses entreprises de la planète
- Montre que la collaboration entre humains peut encore produire de belles choses
- Une utopie réalisée ?

- « La GPL est contaminante »
 - Seuls les travaux dérivés doivent être distribués sous licence GPL, pas à tout le système informatique de l'entreprise/administration
 - Si pas de modification, pas de soucis
 - Si modification, alors l'obligation s'applique seulement quand il y a distribution (en dehors de l'entreprise, par ex.)
 - Pas d'obligation de diffusion au monde entier

- « Ruine de l'informatique »
 - Le monde des éditeurs propriétaires n'est que la face émergée de l'iceberg : la majeure partie des informaticiens travaille sur du logiciel qui n'est pas vendu
 - Développement de modèles économiques autour du Logiciel Libre
 - Services : formation, support, maintenance, personnalisation
 - Double-licence
 - Logiciel en support de la vente d'un matériel

- « C'est gratuit, ça ne peut pas être bon »
 - Logiciel Libre n'est pas forcément gratuit
 - Logiciel Libre n'est pas un freeware, les libertés du LL vont bien au-delà de la simple gratuité

- « Vous copiez les logiciels de Microsoft, c'est illégal »
 - Les logiciels sont protégés par le droit d'auteur
 - Le droit d'auteur protège l'expression d'une idée, pas l'idée elle-même
 - Interdit de recopier le code d'un logiciel propriétaire
 - Mais pas interdit d'en écrire un nouveau aux fonctionnalités similaires, compatible au niveau des formats, etc.

Conseils

- Ne pas faire « d'anti-Microsoftime primaire »
 - GNU : 1983
 - Première version de MS Windows : 1985
- Connaître des exemples marquants d'utilisateurs de Lls
 - Députés sous Ubuntu
 - Gendarmerie sous OOo, Firefox, Thunderbird puis sous Ubuntu
 - Google
 - Peugeot (postes clients et serveurs)
 - Freebox

Frein 1

- Pilotes de périphériques
- Constructeurs ne proposent pas tous
 - Des pilotes pour GNU/Linux
 - De la documentation pour écrire les pilotes
- Problématique non liée à GNU/Linux, mais à tout OS avec une part de marché encore inférieure à 1%
- La situation s'améliore réellement (Intel, AMD et d'autres constructeurs coopèrent)
- Pas de problèmes avec les LIs sous Windows

Frein 2

- Compatibilité avec les formats bureautiques
- Problème des formats fermés utilisés pour les .doc, .xls, .ppt
- Sans documentation, impossible d'avoir une interopérabilité complète et parfaite
- Travail d'ingénierie inverse long, coûteux, aléatoire, non-pérenne
- Du mouvement dans le domaine avec la normalisation ISO d'ODF ... et peut-être d'OOXML ?

Frein 3

- Vente liée
- Gros frein au développement de GNU/Linux auprès du grand public
- Si l'OS n'est pas testé et certifié sur le matériel, l'installer reste une opération délicate
- Pas besoin de le faire quand l'OS est préinstallé
- Actions en cours: discussions avec la DGCCRF, lettre ouverte, pétition, questions au gouvernement...

Frein 4

- Mesures techniques de protection
- Par nature incompatibles avec le principe de Logiciel Libre
 - Techniquement, elles reposent sur le secret du code
 - Dans le principe, elles reposent sur l'absence de contrôle de ce que fait l'ordinateur par son utilisateur
- Impossible d'accéder avec des Logiciels Libres à du contenu protégé sans casser les protections
- Acte rendu illégal par DADVSI

Frein 5

- Brevets
- Protègent une idée et non plus l'expression d'une idée
- Initialement prévus pour favoriser l'innovation, mais de plus en plus utilisé comme arme de guerre économique
- En Europe, brevets sur les logiciels interdits
- Mais pratique laxiste de l'Office Européen des Brevets, et lobbying intense en faveur d'un changement de législation
- Valides aux USA